



Le titre complet est le *Cadre conceptuel de l'information financière à usage général des entités du secteur public*

Le cadre conceptuel établit les concepts qui sous-tendent l'information financière à usage général

L'IPSASB appliquera ces concepts à l'élaboration de nouvelles normes IPSAS et directives de pratiques recommandées (RPG); le Cadre conceptuel n'établit pas d'exigences faisant autorité en matière d'information financière par les entités du secteur public qui adoptent les normes IPSAS, ni ne l'emporte sur les exigences des normes IPSAS ou des Directives de pratiques recommandées (RPG).

Le cadre conceptuel est un cadre propre au secteur public et a été élaboré indépendamment du cadre conceptuel IFRS. Si les participants connaissent bien les IFRS, pensez à le souligner.

Le cadre conceptuel peut être d'une importance moins immédiate pour les participants qui n'appliquent pas encore les normes IPSAS selon la méthode de la comptabilité d'exercice – tenez compte du niveau de détail requis par les participants.

Examiner si le webinaire de l'IPSASB sur le cadre conceptuel pourrait être utilisé comme matériel d'étude supplémentaire si seulement un nombre limité de participants ont besoin de plus de détails. Le webinaire est à <https://www.youtube.com/watch?v=R7fm7-CHqic>

Le Manuel des normes comptables internationales du secteur public est la principale source faisant autorité sur les principes comptables internationaux généralement reconnus pour les entités du secteur public.

Toutes les informations contenues dans cette présentation sont exclusives et protégées par le droit d'auteur.

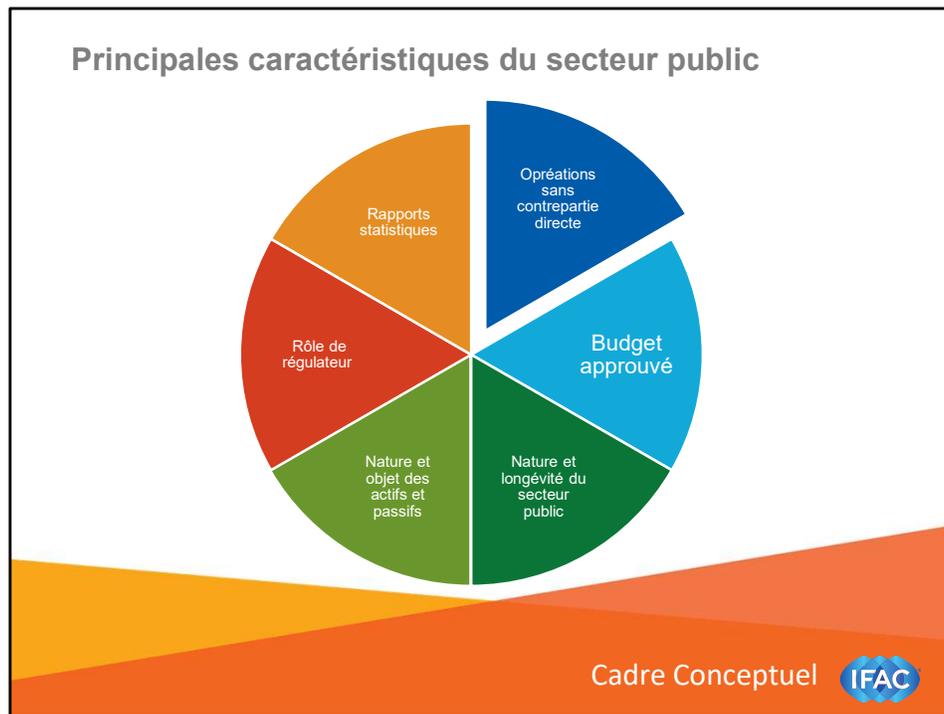
Cadre Conceptuel 

Cadre conceptuel de l'information financière à usage général des entités du secteur public

- Préface (principales caractéristiques du secteur public)
- Rôle et autorité du cadre conceptuel
- Objectifs et utilisateurs de l'information financière à usage général
- Caractéristiques qualitatives
- Entité déclarante
- Éléments des états financiers
- Comptabilisation dans les états financiers
- Évaluation des actifs et des passifs dans les états financiers
- Présentation dans les rapports financiers à usage général

Cadre Conceptuel 

Ce sont les chapitres du Cadre conceptuel.



De plus amples détails sur chacune des caractéristiques clés sont fournis dans le module Autres déclarations (à partir de la page 4).

Envisagez une discussion sur l'importance de ces caractéristiques pour les organisations des participants (en utilisant des salles de discussion si vous dispensez la formation en ligne).

Objectifs et utilisateurs de l'information financière à usage général

- Objectifs de l'information financière
 - Fournir des informations sur l'entité utiles aux utilisateurs des GPFR
 - Obligations redditionnelles et objectifs décisionnels
 - Reflète l'objectif de prestation de services et la nature du financement
 - Répondre aux besoins d'information des utilisateurs
- Répondre aux besoins d'information des utilisateurs
- Utilisateurs des Rapports financiers à usage général (GPFR)
 - Utilisateurs principaux: destinataires de services et fournisseurs de ressources

Cadre Conceptuel 

L'identification de la reddition comme un objectif de l'information financière reflète le fait que la plupart des gouvernements et des entités du secteur public ont un objectif de prestation de services plutôt que de recherche de profit, et la nature de leur financement — principalement par la fiscalité, mais aussi par les transferts d'autres ordres de gouvernement.

Fournisseurs de ressources – peuvent être volontaires (p. ex., prêteurs, créanciers) ou involontaires (p. ex., contribuables)..

Si les participants sont familiers avec les IFRS, envisager une discussion des différents utilisateurs (IPSAS inclut les bénéficiaires de services) et des objectifs (reddition).

Caractéristiques Qualitatives

- Pertinence
- Représentation fidèle
- Compréhensibilité
- Opportunité
- Comparabilité
- Verifiabilité

Cadre Conceptuel 

De plus amples détails sur chaque caractéristique qualitative (CQ) sont fournis dans le module Autres déclarations (à partir de la page 8).

Contraintes sur l'information incluse dans les Rapports financiers à usage général (GPFR)

- Materialité
- Coûts-avantages
- Equilibre entre les Caractéristiques Qualitatives (CQ)

Cadre Conceptuel 

De plus amples détails sur les contraintes sont fournis dans le module Autres déclarations (à partir de la page 9).

En examinant les contraintes, soulignez que l'importance relative est une contrainte qui est explicitement mentionnée dans d'autres normes IPSAS – en particulier en ce qui concerne la présentation des états financiers.

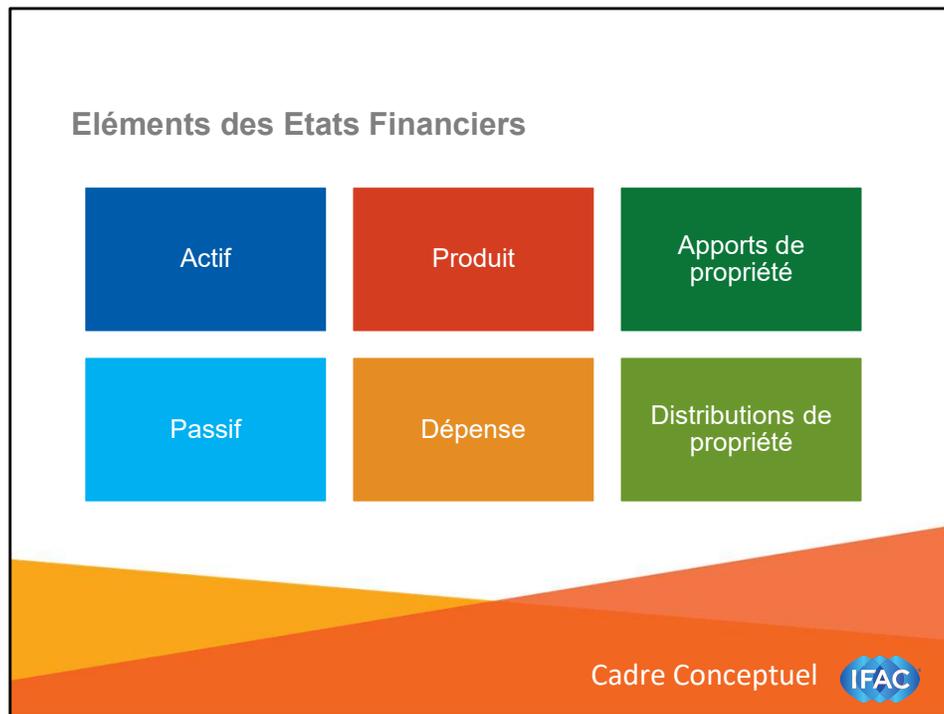
L'Entité déclarante

- Le gouvernement ou autre organisation du secteur public, programme ou secteur d'activité identifiable du secteur public qui prépare les rapports financiers à usage général (GPFRs)
- Principales Caractéristiques
 - La collecte et l'utilisation des ressources; et
 - Destinataires de services ou fournisseurs de ressources dépendant des Rapports Financiers à Usage Général (GPFRs)
- Peut comprendre deux ou plusieurs entités distinctes
- Une identité juridique distincte n'est pas essentielle

Cadre Conceptuel 

Les principales caractéristiques d'un périmètre comptable du secteur public sont les suivantes :

- Il s'agit d'une entité qui recueille des ressources auprès de mandants ou en leur nom et/ou utilise des ressources pour entreprendre des activités au profit ou au nom de ces mandants; et
- Il y a des bénéficiaires de services ou des fournisseurs de ressources qui dépendent des Rapports financiers à usage général (GPFR) de l'entité pour obtenir des informations à des fins de reddition ou de prise de décision.



Un **actif** est une ressource actuellement contrôlée par l'entité à la suite d'un événement passé.

Un **passif** est une obligation actuelle de l'entité pour une sortie de ressources résultant d'un événement passé.

Les produits sont les augmentations de la situation financière nette de l'entité, autres que les augmentations résultant des apports de propriété.

Les charges sont les diminutions de la situation financière nette de l'entité, autres que les diminutions découlant des distributions de propriété.

Les apports de propriété sont des entrées de ressources à une entité, apportées par des parties externes en leur qualité de propriétaires, qui établissent ou augmentent un intérêt dans la situation financière nette de l'entité.

Les distributions de propriété sont des sorties de ressources de l'entité, distribuées à des parties externes en leur qualité de propriétaires, qui rapportent ou réduisent un intérêt dans la situation financière nette de l'entité.

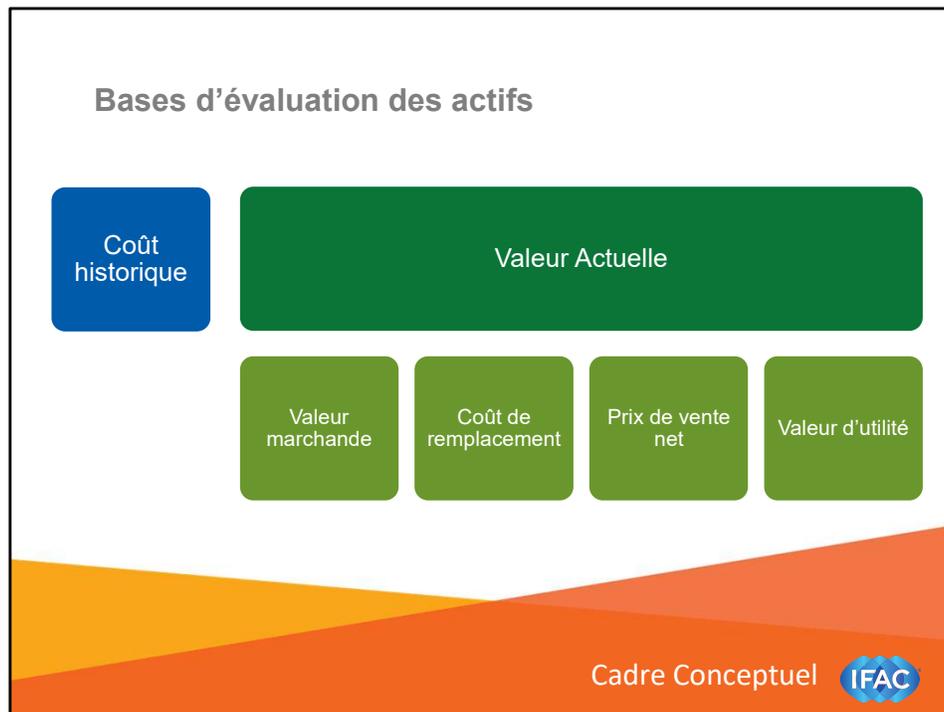
Les participants doivent connaître les concepts des modules précédents, bien que les définitions du cadre conceptuel puissent être légèrement différentes.

Comptabilisation dans les états financiers

- La rubrique correspondant à la définition d'un élément
- Peut être évaluée de manière à :
 - Atteindre des caractéristiques qualitatives; et
 - Prendre en compte des contraintes
- Les critères de reconnaissance ne sont pas incorporés dans les définitions des éléments

Cadre Conceptuel 

Souligner le fait que la définition d'un élément et les critères de reconnaissance sont considérés séparément.



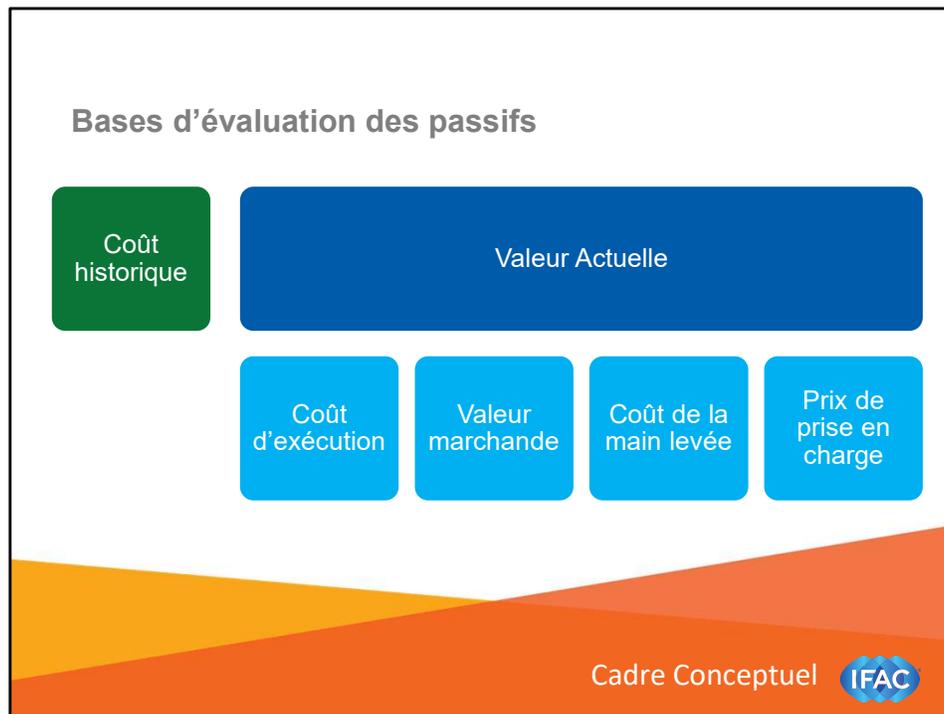
Le Cadre définit cinq bases d'évaluation pour les actifs et fournit des directives sur les circonstances de haut niveau, mais non spécifiques, lorsqu'il est approprié de les appliquer. Après mûre réflexion, l'IPSASB a décidé de ne pas définir la « juste valeur », mais plutôt la **valeur marchande**. En outre, le cadre conceptuel suggère que, pour les entités qui adoptent les valeurs actuelles, le **coût de remplacement** peut être la base d'évaluation appropriée pour les actifs spécialisés qui sont détenus principalement pour la prestation de services, plutôt que pour la génération de flux de trésorerie.

Le prix de vente net et la **valeur d'utilité** sont également identifiés comme bases de mesure. Ils sont susceptibles d'être utilisés dans des circonstances plus limitées, par exemple lorsqu'une décision a été prise quant à la vente d'un actif et pour déterminer les dépréciations.

Envisagez une discussion sur le moment où le coût historique est approprié et quand la valeur actuelle est appropriée. Les participants peuvent-ils voir comment ce débat est reflété dans les normes IPSAS discutées dans les modules précédents ?

Envisagez une discussion sur le moment où le coût historique est approprié et quand

la valeur actuelle est appropriée. Les participants peuvent-ils voir comment ce débat est reflété dans les normes IPSAS examinées dans les modules précédents (par exemple, certaines normes et IPSAS 17, Immobilisations corporelles, offrent un choix de méthode comptable) ? Cela pourrait être fait en utilisant des discussions en ligne ou des discussions en petits groupes pour des formations où les groupes sont trop grands pour une discussion de groupe si la formation dispense en ligne.



Il s'agit des bases d'évaluation identifiées dans le Cadre conceptuel des passifs. Le coût historique est de nouveau déterminé.

Le coût d'exécution est : Les coûts que l'entité engagera pour remplir les obligations représentées par le passif, en supposant qu'elle le fasse de la manière la moins coûteuse.

Le coût de la mainlevée fait référence au montant d'une sortie immédiate de l'obligation. Le coût de la mainlevée est le montant que soit le créancier acceptera en règlement de sa créance, soit un tiers facturera pour accepter le transfert de la responsabilité du débiteur.

Le prix de prise en charge est le montant que l'entité serait rationnellement disposée à accepter en échange de la prise en charge d'un passif existant.

Le coût d'exécution sera souvent la base d'évaluation pertinente, car dans le cas d'opérations sans contrepartie directe dans le secteur public, il existe souvent des circonstances très limitées dans lesquelles un tiers acceptera le transfert d'un passif ou la preuve du montant qu'une entité serait rationnellement disposée à accepter en échange de la prise en charge d'un passif existant. Néanmoins, il peut y avoir des

circonstances où le coût de la main levée et le prix de prise en charge fournissent des renseignements pertinents.

Présentation dans les rapports financiers à usage général

- Sélection de l'Information
- Lieu de l'Information
- Organisation de l'Information

Cadre Conceptuel 

De plus amples détails sont fournis dans le module Autres déclarations. Le chapitre Présentation est particulièrement utile pour l'IPSASB, moins pour les préparateurs individuels. Il est à noter que l'accent est mis sur les rapports financiers à usage général et ne se limite pas aux états financiers. Cela explique pourquoi la terminologie ne correspond pas à celle de nombreux IPSAS individuels (présentation et divulgation).

Questions et Discussions



- Visitez le site web de l'IPSASB
<http://www.ipsasb.org>